

# Dossier de presse

**Vote du budget 2022**

séance plénière

jeudi 20 janvier 2022



**Marne**  
LE DÉPARTEMENT



# Sommaire

● Principes généraux .....	P.2
Les grands chiffres .....	P.3
Les priorités pour 2022 .....	P.4
Le discours du Président.....	P.7

● **Contact presse** : Jérôme Gorgeot  
jerome.gorgeot@marne.fr  
06-77-04-99-66  
www.marne.fr  
@DptMarne

## PRINCIPES GÉNÉRAUX

L'Assemblée départementale s'est réunie le jeudi 20 janvier pour voter le budget pour l'année 2022, le premier de cette Assemblée renouvelée en juillet dernier.

Il lui faut composer, comme les années précédentes, avec une augmentation des dépenses obligatoires, notamment des dépenses de solidarité qui pèsent pour 73% du budget global. La crise sanitaire, et ses conséquences toujours imprévisibles et inattendues, oblige la collectivité à faire preuve d'une relative prudence dans ses estimations pour être en mesure **d'assumer pleinement ses missions auprès des Marnais les plus fragiles.**

Grâce à la **gestion budgétaire saine et sincère**, qui a toujours caractérisé l'Assemblée départementale, ce budget permettra de poursuivre une **politique d'investissements très volontaire notamment en faveur des collèges, des routes et de continuer d'aider significativement les communes et intercommunalités marnaises dans la réalisation de leurs projets.**

Maitrise des dépenses et contribution à l'attractivité des territoires, ce budget s'inscrit dans la continuité ; un trait d'union entre les projets mis en œuvre sous la précédente mandature et les priorités déterminées par la nouvelle Assemblée.

*« Chaque année, nous rappelons les contraintes budgétaires qui sont les nôtres et qui mettent l'ensemble des collectivités départementales en difficulté. Nos dépenses sociales, d'une part, avec les allocations individuelles de solidarité qui pèsent lourdement dans le budget et d'autre part, des recettes amenées à fluctuer au gré des lois de finances et de la conjoncture économique. Les perspectives sont incertaines et l'équilibre du budget, délicat à trouver. Jusqu'ici, le Département de la Marne s'en sort la tête haute, grâce à l'expérience qui lui permet de jauger ce qui est soutenable de ce qui ne le sera pas. Nos choix forts d'investissements n'en sont que plus notables. »*

Christian Bruyen, Président du Département de la Marne.



## LES GRANDS CHIFFRES

# Un budget global de 548 M€

● Dépenses d'investissement 96 M€ ● Dépenses de fonctionnement 452 M€

### Les principales dépenses de fonctionnement

- **331 M€** Solidarité départementale
- **33 M€** Moyens généraux (dont charges de personnel)
- **30 M€** Éducation et jeunesse
- **27 M€** Infrastructures et transports
- **25 M€** Attractivité du territoire (dont SDIS)

 73% du budget de fonctionnement du Département de la Marne est consacré à la Solidarité départementale.

### La solidarité départementale : 331 M€

La solidarité départementale se décline à travers notamment quatre politiques majeures : la lutte contre les exclusions, l'enfance, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées.



 Le reste à charge des Allocations Individuelles de Solidarité pour 2022  
Le Département est chargé du versement des prestations sociales que sont le Revenu de solidarité active (RSA), l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), la prestation de compensation du handicap (PCH). Le versement de ces prestations représente un coût de 148M€, dont 80 M€ restent à la charge du Département, ce reste à charge augmentant chaque année.

## LES GRANDS CHIFFRES

### ● Les principales dépenses d'investissements (hors gestion de la dette) : 78M€

**27 M€** Attractivité du territoire (dont 12,5 M€ dédiés à l'aide aux communes)

**20 M€** Infrastructures et transports

**19 M€** Éducation, jeunesse, culture et sport

**10 M€** Moyens généraux

## LES PRIORITÉS POUR 2022

### 1. La transition écologique figure parmi les grandes priorités de l'Assemblée départementale.

Pour concrétiser cet engagement, une enveloppe de 15M€ supplémentaires sera allouée à la rénovation énergétique des bâtiments départementaux, dont les collèges avec un programme spécifique sur cinq années.

De plus, la politique environnementale du Département se décline par le soutien financier à des initiatives durables, particulièrement dans le domaine de la préservation de nos ressources en eau. Des travaux visant l'amélioration de la qualité de l'eau potable ou le traitement des eaux usées seront ainsi subventionnés.

### 2. Diffuser une image positive de la Marne : la marque Made in Marne

Lancée à la Foire de Châlons en septembre 2021, la dynamique était lancée. Désormais, il s'agit d'étoffer le réseau des ambassadeurs, de labelliser de nouveaux produits et de développer la stratégie de promotion de ces produits.

Pour cela, un effort budgétaire y sera consacré avec notamment, le recrutement d'un agent chargé de faire vivre et promouvoir la marque.

### 3. Entretenir, rénover et sécuriser les 4 200 km de routes départementales

Le Département à la compétence de droit commun pour les routes.

Chaque année, ce sont plus de 30M€ qui sont dédiés aux routes départementales, un niveau rapporté à la dépense par habitant qui place le Département de la Marne parmi ceux les plus volontaires dans ce domaine.

# BP Budget primitif 2022



## Un budget pour un territoire solidaire et attractif



# BP Budget primitif 2022



## Des investissements en hausse



# BP Budget primitif 2022



## Investissements : Priorité à l'aménagement du territoire

### 30 M€ éducation/ Jeunesse

Reconstruction des collèges  
P. Brossolette et F. Legros  
à Reims  
Gymnase Côte Legris  
à Epernay  
Gymnase Louis Grignon  
à Fagnières  
Etc...



### 6 M€ poursuite du programme de voies cyclables

Moncetz-Longevas /  
Vitry-le-François (24 km)  
Liaison sur route partagée  
Reims-Epernay



### 30 M€ voirie (20 M€ en investissements)

Reconstruction du pont  
sur la Chée à Merlaut  
Mery-Premecy / Bouleuse / Poilly  
(3e phase)  
Heiltz-le-Hutier / Saint-Vrain  
Réalisation du giratoire  
de la Veuve  
Etc...



un budget de 548 M€

# BP Budget primitif 2022



## Une ambition forte pour les solidarités humaines

### 73 % du budget global

80 M€ ► Enfance et famille

65 M€ ► Personnes âgées

74 M€ ► Personnes handicapées

100 M€ ► Lutte contre les exclusions

12 M€ ► moyens généraux



### 4 axes principaux

- Adapter l'offre d'accueil pour la protection de l'enfance
- Lancer les travaux du schéma gérontologique 2022-2027
- Favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA
- Renforcer les capacités d'accueil pour les personnes handicapées

un budget de 548 M€



## LE DISCOURS DU PRÉSIDENT

Chers collègues,

Je veux débiter mon propos en rendant hommage à notre ancien collègue, Claude Bourlier, décédé le 2 janvier dernier, dans sa 90ème année.

Agriculteur, Maire de la commune Le Fresne durant 55 ans, de 1959 à 2014, Claude Bourlier a siégé au Département de 1994 à 2001, représentant du canton de Marson.

Il fut un élu de terrain et sa longévité suffit à témoigner de la confiance de ses administrés. Je vous invite à observer quelques instants de recueillement en sa mémoire.

Chers collègues,

Comme il est de tradition en début d'année, je tiens à d'abord souhaiter à chacun et chacune d'entre vous, ainsi qu'à celles et ceux qui vous sont proches, une belle et heureuse année 2022.

Qu'elle soit enthousiasmante.

Qu'elle soit forte de votre engagement, riche de réalisations, généreuses en réussites diverses et variées.

Qu'elle soit avant tout porteuse de bonne santé. Ce qui, bien au-delà du caractère classique de la formule, se reflète dans une actualité ardente, je veux bien évidemment ainsi évoquer cette crise sanitaire qui n'en finit pas.

Pour autant, cela n'entrave pas en rien notre détermination à continuer d'assumer nos missions, toutes nos missions, en responsabilité.

- Assumer, malgré des marges de manœuvre qui se réduisent et dans un contexte économique marqué, par certains aspects, d'une forme d'embellie dont on ne peut affirmer qu'elle sera durable, tant quelques indicateurs nous invitent à la prudence.

- TOUTES nos missions, oui ! il me semble en effet inenvisageable de nous défaire de quelque champ des solidarités humaines que ce soit.

Je dis cela presque solennellement, à l'exemple de cette proposition d'expérimentation de renationalisation du paiement du RSA.

Ma très grande réserve, partagée par la plupart des Départements, hors ceux qui n'ont peut-être plus d'autre choix au vu de leur contexte budgétaire...

Ma très grande réserve, elle s'appuie sur l'analyse précise, financière de la proposition gouvernementale.

Ma très grande réserve, il faut aussi le dire, elle s'est construite progressivement, notamment suite à cet acte de défiance qu'a été le contrat de Cahors. Contrat bien éloigné, à l'opposé même, du contrat de confiance qui nous avait pourtant été promis solennellement par Emmanuel Macron, dans sa campagne électorale.



L'ordre du jour de cette session va nous conduire à un examen transversal de l'exercice de nos compétences, par l'étude du budget primitif pour 2022.

Le premier budget de cette nouvelle assemblée, sorte de trait d'union entre les projets impulsés sous la précédente mandature et les ambitions que nous nous sommes collectivement fixées lors de notre débat d'orientations budgétaires, en décembre dernier.

La construction du budget s'est apparentée à un jeu d'équilibriste, sous l'exigence de multiples contraintes.

D'abord, parce que nous ne disposons plus de quelque pouvoir fiscal que ce soit... alors que les chiffres témoignent du caractère raisonnable de l'usage que nous en faisons.

Ensuite parce que nous sommes asphyxiés par la non compensation des allocations individuelles de solidarité qui pèsent lourdement sur nos dépenses de fonctionnement.

Enfin parce que, cette recentralisation devenue une évidente démarche voulue du pouvoir en place, elle s'accompagne du versement de quelques dotations, compensations et autres fonds de péréquation, non seulement très insuffisants, mais de surcroît « fléchés » depuis Paris, ne nous laissant que de faibles marges de manœuvre...

Nos gouvernants et leur technocratie considèrent qu'ils savent mieux que nous, depuis leurs bureaux feutrés, ce qu'il convient de faire sur les territoires et sans tenir compte de la singularité de chacun d'eux.

J'évoque là essentiellement les dépenses dites de solidarité, mais ce budget primitif témoigne aussi de notre prise en compte des collèges, des routes, du SDIS, du tourisme, du tissu associatif dans le domaine du sport et de la culture.

Et il confirme l'attention toute particulière qui est la nôtre vis-à-vis des collectivités locales, pour leur apporter notre aide, parce que l'aménagement et l'équilibre des territoires, de tous les territoires, sont en nous.

Je n'irai pas plus loin dans l'analyse puisque ce budget sera examiné dès ce matin.

Un mot tout de même pour dire combien il est agréable de constater combien les 5 commissions, chacune avec son expertise et son approche, se mobilisent pour que l'ambition de placer la transition écologique au cœur de toutes nos politiques devienne chaque jour davantage une réalité.

Et puis je formule des vœux d'année 2022 apaisée sur le plan sanitaire et porteuse d'avenir, vers notre Préfet et ses services. Occasion de réaffirmer combien, avec cet échelon déconcentré de l'Etat, nous savons travailler de concert sur les problématiques de ce territoire.

J'en termine en saluant, chaleureusement, en ce début de nouvel exercice, l'ensemble de nos agents et j'y inclus d'une part évidemment nos assistants familiaux, d'autre part les personnels de la MDPH, de l'ADT, du SDIS, de l'aéroport de Vatry, de toutes ces structures périphériques qui contribuent efficacement au bien-être de nos concitoyens, au développement de la Marne, au cadre de vie, à l'attractivité.

Merci de votre engagement à mettre en œuvre nos décisions, qui relèvent de choix politiques assumés et qui sont guidés par l'intérêt que nous portons tous à ce beau territoire et par notre volonté d'améliorer sans cesse la qualité de vie des Marnaises et Marnais.

**Christian Bruyen, Président du Département de la Marne**





# marne•fr

## **Le Département de la Marne**

Le Département de la Marne est une collectivité territoriale de 2000 agents qui œuvre au quotidien sur un territoire de 613 communes et de 573 000 habitants. Autorité compétente pour l'action sociale, les collèges, les routes, il est également garant des solidarités territoriales. Administré par 46 conseillers départementaux élus au suffrage universel sur 23 cantons et fort d'un budget de 548 M€ en 2022, le Département de la Marne dédie son action à l'amélioration de la qualité de vie des Marnais et au développement de l'attractivité du territoire.